



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

4555, RUE DE VERDUN local 109  
VERDUN (QUÉBEC) H4G 1M4

ANNEXE "B"  
RÈGLEMENT DE ZONAGE  
1700-89, TEL QU'AMENDÉ

PLAN  
1/2

Entrée en vigueur le 6 mars 2012

**AFFECTATION PRINCIPALE**

Commerce	(5)
Équipement collectif	(2)
Golf	(1)
Habitation	(84)
Industrie de prestige	(3)
Parc et espace vert	(31)

H	affectation principale	0-00	numéro de zone	— — —	limite municipale						
h1	classe d'usage	(c2)	classe d'usages autorisée en partie	— — —	limite de zone						
H	habitation	h1	unifamiliale	C	commerce	c1	de voisinage	E	équipement collectif	e1	institutionnel, administratif
		h2	familiale			c2	de quartier			e2	récréation intensive
		h3	multiplex			c3	mixte	P	parc et espace vert	p1	récréation extensive et légère
		h4	multifamiliale			c4	urbain			p2	conservation
U	utilité publique	u1	léger			c5	artériel lourd	G	golf		
		u2	lourd			c6	service pétrolier				
I	industrie	i1	prestige			c7	érotisme				